

Major Bernard LE PIGEON

parrain de la 259^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
2^e bataillon du 5 janvier au 27 mars 2009



Le major **LE PIGEON** était titulaire des décorations suivantes:

Officier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Commandeur de l'Ordre National du Mérite
Croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs
avec 1 étoile d'argent et 2 étoiles de bronze
Croix de la Valeur Militaire avec 2 palmes et 3 étoiles de bronze
Médaille Coloniale avec agrafe « Extrême-Orient »
Médaille Commémorative de la campagne d'Indochine
Médaille Commémorative Française des opérations du Moyen-Orient
Médaille Commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre
en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »
Insigne des blessés de guerre avec 2 étoiles

Major Bernard LE PIGEON

Bernard LE PIGEON est né le 15 septembre 1931 à Cherbourg dans la Manche. Son fort attrait pour l'aventure et le prestige de l'uniforme des parachutistes le conduisent à s'engager le 18 janvier 1950 au sein du 7^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes.

Volontaire pour servir en Indochine dès août 1950, le soldat LE PIGEON rejoint la 13^e compagnie de fusiliers voltigeurs du 7^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes à Hanoï. Excellent tireur au fusil-mitrailleur, il est immédiatement plongé dans l'action au Tonkin et se révèle d'emblée un combattant hors du commun. Il s'illustre dans la nuit du 6 au 7 juin 1951 en repoussant, sous un feu intense de mortiers et de mitrailleuses, l'attaque menée par quatre bataillons Viêt-Minh du Poste de Yen Cuha tenu par sa compagnie. Le 4 octobre, au cours de l'assaut de la digue de HO-AN-MY, il évacue son camarade voltigeur de pointe blessé sous le feu des rebelles. Malgré l'intensité des tirs des armes automatiques de l'ennemi et les éclatements voisins des obus, il se dévoue avec abnégation et un réel mépris du danger pour soigner les blessés et aider à leur évacuation. Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1952, la rapidité et la précision de son tir permettent non seulement le dégagement d'un groupe de sa compagnie violemment attaqué par de nombreux éléments Viêt-Minh, mais aussi l'évacuation de camarades blessés. L'ensemble de ses faits d'arme au sein des parachutistes coloniaux en Indochine lui vaut l'attribution de la Médaille Militaire pour services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient et l'obtention de la Croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec une étoile d'argent et deux étoiles de bronze.

Blessé le 27 mars 1952 par éclats d'obus, il quitte l'Indochine en juillet de la même année avec le grade de caporal.

Promu respectivement caporal-chef puis sergent en 1953, il est affecté au 3^e Régiment de Parachutistes Coloniaux en Afrique du Nord en 1956 après avoir effectué un second séjour en Extrême-Orient d'avril 1954 à août 1955. Chef de groupe courageux, il s'illustre le 9 juin 1956 au cours d'une attaque menée dans la région de Nemencha, entraînant ses hommes à l'assaut d'une position fortement tenue par les rebelles. Par la suite, il se distingue à maintes reprises au cours d'opérations menées dans la Zone Nord Algérois. Le 16 avril 1957, au cours d'une embuscade de nuit dans le Djebel Djama au sud de Blida, il capture un officier rebelle grâce à son habileté. Le 26 août, à Alger, son unité mène une action contre des terroristes retranchés dans un immeuble. Entraînant ses hommes à l'assaut, il déloge les hors-la-loi et récupère un important stock d'armes.

Magnifique exemple de sous-officier au courage et à la compétence exceptionnels, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 5 janvier 1958. Toujours engagé dans les nombreuses missions de son unité en Afrique du Nord, il s'illustre à six reprises au cours du mois de février 1958, permettant non seulement la récupération de multiples armes de guerre, mais également en conduisant ses hommes à l'assaut d'une position tenue par une section rebelle dans le secteur autonome de Tébessa.

Nommé sergent-chef le 1^{er} avril 1958, il est sérieusement blessé cette même année alors qu'il faisait mettre en batterie ses fusils-mitrailleurs suite à une violente contre-attaque subie par sa compagnie au sud-ouest de Palestro.

L'ensemble de ses faits d'arme au sein des parachutistes coloniaux en Algérie lui vaut l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec deux palmes et trois étoiles de bronze.

Nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels le 17 juillet 1959, il est promu adjudant le 1^{er} juillet 1960 et affecté, en fin d'année, au 1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine. Toujours attiré par l'aventure, il effectue en 1961 un troisième séjour en Algérie puis, de 1961 à 1963, un séjour au Cameroun au cours duquel il est promu adjudant-chef le 1^{er} octobre 1963.

Après deux ans et demi passés à Trèves en Allemagne au sein de la 251^e Compagnie de Circulation Routière, il est successivement muté au Centre Mobilisateur n° 43 à Caen puis à l'Ecole Interarmées des Personnels Militaires Féminin à Caen-Carpique.

Promu au grade de major le 1^{er} janvier 1977, il est élevé au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 1979. Il quitte le service actif le 16 septembre 1986, à l'issue d'une carrière exemplaire de 36 ans dont 11 années passées hors métropole. Le 14 avril 1987, le Chef d'état-major de l'armée de terre, le général SCHMITT, lui remet le grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

Titulaire de huit citations, blessé à deux reprises, le major LE PIGEON s'éteint le 12 février 1991.

Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, ce sous-officier d'exception laisse derrière lui l'image d'un chef pugnace, dont le sens du sacrifice, les qualités de combattant et de meneur d'hommes méritent tout particulièrement d'être cités en exemple auprès des jeunes générations.